

L'association espace jardiner ses possibles

Grâce à Espace Jardiner
ses possibles vous allez
explorer un nouveau
concept de vacances,
découvrir, goûter ou
proposer de multiples
activités pendant votre
séjour.

Retrouvez toutes les informations sur la
programmation de nos semaines à thèmes et
des activités de la saison 2021 sur le site :
www.jardiner-ees-possibles.org

Merci de régler votre cotisation 2021
à l'association en remplissant le bulletin
d'adhésion au dos de la brochure
« Espaces des Possibles 2021 »
ou en le téléchargeant sur le site :
www.jardiner-ees-possibles.org

Conditions générales de vente

PRK
Les prix indiqués sont par nuitée pour les frais
de séjour. Pour les locations de mobil homes,
chalets et caravanes, un minimum de 2 nuitées
est requis en basse saison et de 7 nuitées
pendant la haute saison. Ces prix ne comprennent
pas les prestations en option. Les recommandations
éventuelles doivent être faites à ce moment-là.
Aucune déduction ultérieure ne sera acceptée.

OPIONS
Les options n'ont pas de valeur contractuelle
et peuvent être annulées sans dédit de part et
d'autre.

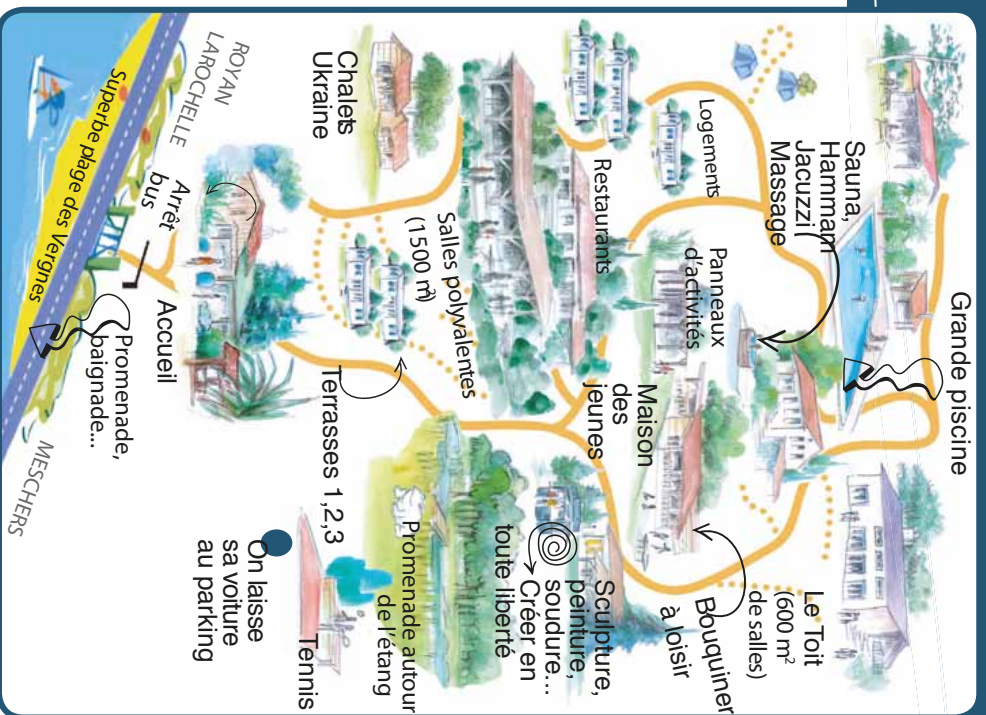
RESERVATIONS
Pour toute réservation, il sera compté des frais de
réservation. Les réservations, toutes catégories
de séjour combinées, ne sont confirmées qu'à
débit de garantie d'un montant de 300 euros.
Les préférences formulées lors des réservations
seront satisfaites dans la mesure des possibilités
sans engager la responsabilité du camping.

PAIEMENT
Les locations de mobil homes, chalets, caravanes
et séjours camping-caravanning doivent être
soldées au plus tard un mois avant la date prévue
d'arrivée. Le règlement du montant total est dû,
quel que soit le type de séjour.

HEURE D'ARRIVÉE ET DE DÉPART
Les locations de mobil homes, chalets ou
caravanes se font exclusivement du samedi
16 heures au samedi 9 heures. Au départ, tout
retour des sites après 9 heures entraînera la
facturation d'une nuitée supplémentaire. Tout
dépassement non effectué au départ d'une location
sera facturé 30 euros. Les emplacements de
camping doivent être libérés à 12 heures et ne
peuvent en principe être occupés qu'à partir de
12 heures. Toute prolongation de séjour doit être
formulée 24 heures avant au moins et doit être
payée au départ. En cas de départ par un moyen
de transport individuel, le client doit être en mesure
de se rendre à l'heure d'arrivée au camping sans
avoir effectué de réservation. Le camping se réserve le droit
de refuser l'implantation à la première demande.

MODIFICATION
Aucune modification n'est en principe possible
pendant le mois qui précède la date du début
du séjour, avant ce délai, les modifications
demandées seront acceptées en fonction des
disponibilités et pourront être, pour chaque
somme versée, accompagnées d'un dédit de 300
euros.

LA RESPONSABILITÉ LIEE
Les activités proposées entre campings ne sauraient
engager la responsabilité d'Entre Mer et Forêt. Chaque
vacancier prendant la responsabilité pour lui-même.



ANNULATION
1. Toute réservation non soldée, conformément
aux conditions de vente, sera annulée et des frais
forfaitaires 30 euros seront retenus.
2. Toute annulation de réservation doit être
formulée par écrit et entraînera l'application des
conditions suivantes :
- En cas de force majeure (maladie grave, accident
ou vol de véhicule, décès du client ou d'un
membres de sa famille, incendie), le camping
s'engage à reverser au client les sommes déjà
versées, avec une retenue d'une somme de
30 euros pour frais de dossier. Dans tous les cas,
le client bénéficiera et sera remboursé de la somme
qu'il a versée au moment de la réservation.
- En cas d'annulation non justifiée, dans
l'hypothèse d'une nuitée moins de 30 jours avant
la date d'arrivée, la totalité du montant de séjour
est retenu.
- En cas d'annulation pour des raisons incombant
à la société gestionnaire du camping, le client
obtiendra le remboursement de toutes les
sommes versées.
En cas d'arrivée retardée, la location est annulée
au bout de 48 heures, sauf indication par écrit du
client dans ce délai.

DIVERS
Les frais de réservations ne sont en aucun cas
remboursables.
Ménages : Les moins de 18 ans révolus doivent
être accompagnés d'un de leurs parents ou d'une
personne les représentant. Dans cette dernière
hypothèse, une attestation écrite (voir modèle sur
notre site internet) sera à présenter, accompagnée
du vol de véhicule, décès du client ou d'un
membre de sa famille, incendie), le camping
s'engage à reverser au client les sommes déjà
versées, avec une retenue d'une somme de
30 euros pour frais de dossier. Dans tous les cas,
le client bénéficiera et sera remboursé de la somme
qu'il a versée au moment de la réservation.
- En cas d'annulation non justifiée, dans
l'hypothèse d'une nuitée moins de 30 jours avant
la date d'arrivée, la totalité du montant de séjour
est retenu.
- En cas d'annulation pour des raisons incombant
à la société gestionnaire du camping, le client
obtiendra le remboursement de toutes les
sommes versées.
En cas d'arrivée retardée, la location est annulée
au bout de 48 heures, sauf indication par écrit du
client dans ce délai.

ASSURANCES
La société SFRL, gestionnaire du camping
décline toute responsabilité pour les dommages
subis par le matériel du camping-caravanner. Il
appartient aux campeurs caravanners de souscrire
une assurance pour leur caravane, tente et/ou
matériel, ainsi qu'un matériel de responsabilité
civile.
ANIMAUX DOMESTIQUES
Les animaux sont interdits.
JURIDICTION
En cas de litige, le différend sera soumis à la
compétence exclusive du Tribunal d'instance ou
de Grande instance du siège de la société.

Bienvenue à Entre Mer et Forêt Vacances, séjours, réceptions

Pour vous accueillir à « Entre Mer et Forêt », nous vous proposons deux options :
- Vous souhaitez amener votre tente, votre caravane ou votre camping car, et y dormir ?
- Vous devez régler les frais de séjour de base par nuit et par personne (cf page 2).
- Vous souhaitez dormir dans un de nos hébergements et choisir parmi nos chalets, mobil homes, mobil homes partagés ou tentes familiales.
Vous devez régler les frais de séjour de base par nuit et par personne auxquels s'ajoutent les frais locaux (cf page 2).

- Les réservations se font du samedi 16h au samedi 9h.
- Pour votre confort, un restaurant et un snack sont ouverts tous les jours.
- Les animaux de compagnie ne sont pas admis.
- Pour préserver la tranquillité du site, le parking est obligatoire à l'entrée du lieu. Il est payant (2,5 € par jour) du 03/07 au 28/08/21.
- Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte de moins de 25 ans avec le formulaire parental dûment rempli par les parents (voir conditions générales de vente en page 4).

Modalités de réservation

Pour réserver votre séjour, faites-nous parvenir le bon de réservation
complété (page 3) avec le règlement de votre séjour, les frais
de réservation (15€) ainsi que votre dépôt de garantie à l'adresse :
ENTRE MER ET FORET - 8 bd de Suzac - 17132 MESCHERS.
- Paiement par carte : transaction par téléphone 05 46 02 76 79
- Paiement par chèque : merci de libeller à l'ordre de S.F.R.L.
(SARL Formations recherches et loisirs)
- Paiement par virement, voici les coordonnées bancaires :
CREDIT AGRICOLE SARL SITE DE FORMATION RECHERCHE ET LOISIRS.
N°IBAN FR76 1170 6320 1041 3158 5500 193
code BIC (SWIFT) AGRIFFRPP817
- Paiement par mandat, merci de joindre une photocopie

Inscription saison 2021

De préférence, réserver en ligne 24h/24 sur
www.entre-mer-et-foret.com

A Mobil Home Standard 4/6 pers 25 m²
1 chambre avec lit double, lit jumeaux, salle de bain avec douche, WC et lavabo, séjour avec réfrigérateur.

B Mobil-home Bois 4/6 pers 39 m²
1 chambre avec lit double, lit jumeaux, salle de bain avec douche, WC et lavabo, séjour avec réfrigérateur.

C Mobil Home Comfort 4/6 pers 30 m²
1 chambre avec lit double avec douche et lavabo, 1 chambre avec lit jumeaux, avec douche et lavabo, WC séparés, coin séjour avec réfrigérateur.

D Mobil-home Super Confort O'HARA 4/6 pers 20 m²
1 chambre avec lit double, douche, lavabo et WC, 1 chambre avec lit jumeaux, douche, lavabo et WC. Coin séjour avec réfrigérateur. >>> www.ohara.fr

E Mobil-home Super Confort O'HARA avec terrasse 4/6 pers 34 m²
1 chambre avec lit double, douche, XXL, lavabo et WC, 1 chambre avec lit jumeaux, douche XXL, lavabo et WC. Coin séjour avec réfrigérateur. >>> www.ohara.fr

F Chalet Ukraine avec terrasse intégrée 2/4 pers 30,75 m²
1 chambre, salon avec lit double et clic-clac, 1 salle d'eau avec douche WC et lavabo.

G Chalet Ukraine avec terrasse 2/4 pers 30,75 m²
1 chambre, salon avec lit double et clic-clac, 1 salle d'eau avec douche WC et lavabo.

Entre Mer et Forêt - S.F.R.L.
8 boulevard de Suzac - 17132 Meschers
Tel: 05 46 02 76 79

Voir détails & photos sur notre site :
www.entre-mer-et-foret.com
Email: info@entre-mer-et-foret.com

SARL Au capital de 7 622,45 euros
N° Siret 35123642700024 - APE 5530Z
TVA N°FRACOMUNUVALBRE FR 93951236427

